

actu seniors

LETTRE D'INFORMATION DE L'ACTION SOCIALE DU CONSEIL GÉNÉRAL ET DU CODERPA SEPTEMBRE 2013

Une marche bleue dans le Mantois

À l'occasion de la semaine bleue (21-27 octobre 2013), une marche bleue est organisée dans le Mantois dimanche 20 octobre.

Les personnes âgées sont invitées à marcher. C'est la grande nouveauté de la semaine bleue 2013. Rendez-vous à la salle des fêtes de Senneville, un hameau de la commune de Guerville, à 11h30 dimanche 20 octobre. Dans le Mantois, quatre boucles sont prévues, de 2 à 30 km. Des sessions de formation ont même été organisées, pour préparer les mollets du 3^e âge à s'activer.

« C'est l'événement qui va nous permettre de lancer la semaine bleue », explique Aysel Ozadani, la coordinatrice qui tra-

vaille pour la ville de Mantes-la-Jolie. Et comme chaque année, nous avons un programme d'activités très complet, concocté par tous nos partenaires, qui se déroule sur toute la semaine. » Des animations blues au concours de belote, en passant par un atelier d'approche des réseaux sociaux, les personnes âgées et leurs familles ont l'embaras du choix. Pour les amateurs de randonnée, adeptes de la marche plus ou moins sportive, il n'est pas trop tard pour s'inscrire.



agenda

• les conférences du CODERPA

« Solidarité de voisinage » :
21 octobre à Rambouillet
22 octobre à Versailles
24 octobre à Plaisir

« Aide à domicile »

19 novembre à Plaisir
3 décembre à Versailles

Permanences du CODERPA :

Tous les matins de 10 h à 12 h, et les mardis, mercredis et jeudis après-midi de 14 h à 17 h, 3 rue Saint Charles à Versailles.

Plus d'infos

Renseignements : 0139 07 81 75

• Les 9 CGL* des Yvelines

Centre Yvelines

Hôpital Local - 42 rue de Paris, Houdan.
Tél. : 0130 46 18 21
ou 3 rue de la Châsière, Mère.
Tél. : 0130 88 26 60

Grand Versailles

COGITEY - 6 avenue Maréchal
Franchet d'Esperey, Versailles.
Tél. : 0139 63 74 15

Méandre de la Seine

20 place Michelet, Houilles.
Tél. : 0130 86 93 89

Saint-Germain

Le Montréal - 1^{er} étage,
54 route de Sartrouville, Le Pecq.
Tél. : 0134 51 19 40

Seine et Mauldre

25 avenue des Aulnes, Meulan
Tél. : 0134 74 80 60

Sud Yvelines

Hôpital de Rambouillet -
13 rue Pasteur, Rambouillet.
Tél. : 0161 08 66 60

Ville Nouvelle

Domaine du Mérontais - 415 route
de Trappes, Magny-les-Hameaux.
Tél. : 0134 98 30 46

Mantois

Rue René Duguay Trouin,
Mantes-la-Jolie.
Tél. : 0134 78 50 90

Val de Seine et Oise

25 rue des Aulnes, Meulan
Tél. : 0134 74 17 58
ou 2 boulevard Richard Garnier,
Conflans-Sainte-Honorine.
Tél. : 0134 90 09 74

*Coordinations gérontologiques locales

Dépendance : 3 nouveaux EHPAD d'ici à 2016

Les lauréats de l'appel à projets visant à créer trois EHPAD ont été désignés en juillet : Fondation Léopold Bellan (Montesson), association COS (Viroflay) et Medica France (Montigny).

Trois nouveaux EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) vont voir le jour dans les Yvelines, respectivement situés à Montesson, Viroflay et Montigny-le-Bretonneux. Trois structures ont remporté en juillet dernier l'appel à projets lancé par le Conseil général et l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France. 25 candidats s'étaient présentés. « Ils permettront d'augmenter la capacité d'accueil du département de 272 places et viendront rééquilibrer des territoires d'action sociale où l'offre ne correspondait pas forcément à la demande », explique Alain Schmitz, le Président du Conseil général.

Les malades d'Alzheimer privilégiés

Chaque établissement proposera 84 lits (dont 4 en hébergement temporaire) et possèdera une unité de soins adaptés pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Des résidences de service seront installées à proximité pour faciliter le parcours de vie de la personne hébergée. Ce programme comporte également un axe de solidarité puisque 20 % de la capacité totale d'accueil sera réservée aux



seniors en difficulté. Concernant les emplois créés dans les établissements (l'équivalent de 150 temps plein au total), le même pourcentage sera réservé aux bénéficiaires du RSA.

Comme annoncé dans son schéma d'organisation sociale et médico-sociale de 3^e génération, le Conseil général a la volonté de créer d'ici à 2018, 727 places en établissements spécialisés : 500 pour les personnes âgées dépendantes (dont une partie pour les malades d'Alzheimer) et 227 pour les personnes en situation de handicap (notamment psychique). Ces projets représentent un investissement total de 8,6 millions d'euros pour le Conseil général.

INFO SENIORS 2 PLACE ANDRÉ MIGNOT, 78000
VERSAILLES - TÉL. : 0139 07 78 78 - COURRIEL :
INFOS@YVELINES.FR • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
ALAIN SCHMITZ • RÉDACTRICE EN CHEF : MARIE
GUÉVENOUX • RÉDACTION-PHOTOS : LUDOVIC VINCENT
• PHOTOS D'ILLUSTRATION : THINKSTOCK •
CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE : E-MEDIA

édito



J'ai le plaisir de vous présenter le premier numéro de ce bulletin d'informations destiné aux personnes âgées. Réalisé en collaboration

avec le Coderpa, seule instance représentative des retraités auprès des collectivités publiques, « Actu Seniors » a été créé pour répondre à un besoin d'informations des aînés et de leurs familles.

La lutte contre la perte d'autonomie des personnes âgées est un enjeu vital pour notre société, et pour les Yvelines en particulier. Alors qu'ils représentent 3,4 % de la population yvelinoise aujourd'hui, les plus de 80 ans vont atteindre 8 % d'ici à 2040 selon l'INSEE. Au Conseil général, nous travaillons pour anticiper les besoins de demain ; maintenir les personnes âgées qui le souhaitent à domicile, créer des établissements spécialisés, des emplois dans le domaine des services à la personne...

Le vieillissement de la population est aussi une chance. Une récente étude, menée par l'Institut Viavoice, montre que 89 % des Français de plus de 70 ans se déclarent heureux. Ils n'ont pas peur de vieillir, considèrent leur âge avancé comme un atout et se réjouissent d'avoir plus de temps pour passer des moments en famille ou pour se consacrer à leurs activités de loisirs, culturelles, et associatives.

J'ai l'intime conviction que ce sentiment est encore plus vrai sur notre territoire, renforcé par la qualité de vie que nous nous efforçons d'améliorer encore chaque jour.

Alain SCHMITZ

Président du Conseil général



Yvelines
Conseil général

en bref

Seniors, demandez votre Allocation Personnalisée d'Autonomie en ligne!

À partir du 17 octobre, vous pourrez remplir votre première demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie à domicile (APA) en ligne. Cette aide financière sert notamment à rémunérer les personnes qui viennent à votre domicile, ou dans votre famille d'accueil agréée, ou votre établissement d'accueil, afin de vous aider dans vos gestes quotidiens. Plus efficace que l'envoi papier et offrant plus de rapidité de traitement, la demande d'APA en ligne vous permettra de suivre en temps réel l'évolution de votre dossier et de joindre par mail les agents du Conseil général en cas de besoin. Un simulateur APA est également disponible sur le site Internet du Conseil général pour vous permettre d'évaluer votre taux de participation à vos frais de maintien à domicile.

Plus d'infos

www.yvelines.fr/solidarite/personnes-agees/apa

Trois MAIA dans les Yvelines

Les Maisons pour l'Autonomie et l'Intégration des Malades Alzheimer (MAIA) sont destinées aux personnes âgées de plus de 60 ans présentant de lourdes atteintes fonctionnelles et cognitives. Piloté par l'Agence Régionale de Santé (ARS), le dispositif offre des réponses aux problématiques d'un public en lourde perte d'autonomie. Après évaluation, un référent unique fait le lien avec les acteurs sociaux et médico-sociaux, en particulier le médecin traitant, pour mettre en place un plan de prise en charge individualisé.

Trois MAIA existent à ce jour dans les Yvelines:

- Versailles - 6 avenue du Maréchal Franchet d'Esperey. Tél.: 0139 63 74 15.
- Louveciennes - 45 rue du Général Leclerc. Tél.: 0139 18 01 55.
- Meulan - 26 avenue des Aulnes. Tél.: 0134 74 17 58.

CODERPA: le relais des personnes âgées

Instance consultative dans tous les projets qui concernent les personnes âgées et les retraités auprès des administrations et organismes médico-sociaux, le Coderpa est un lieu d'information, de dialogue et de réflexion.

CODERPA. Sept lettres qui peuvent sembler un peu barbares... Le Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées a plusieurs cordes à son arc: prévention, soutien aux personnes âgées en établissement ou à domicile, lutte contre l'isolement, qualité des prises en charge par les services spécialisés. Son credo, le bien vieillir des personnes âgées. « Nous avons un rôle de transmetteur des attentes et des besoins des retraités et des personnes âgées des Yvelines »



auprès des décideurs que sont le Conseil général et les professionnels de l'action sanitaire et médico-sociale. Nous sommes également organisateurs d'actions de prévention avec des conférences thématiques tout au long de l'année et diffuseurs d'information par le biais de notre bulletin, » précise Marie-Françoise Nozières, sa vice-présidente.

Le Coderpa travaille de concert avec les organisations territoriales: le Conseil général via notamment les Coordinations Gérontologiques Locales, les centres communaux d'action sociale des communes, les associations, les clubs, les réseaux de santé, les mutuelles, les caisses de retraite. Il est également présent dans le domaine sanitaire avec sa participation à la Conférence Régionale de Santé et d'Autonomie (CRSA). C'est un comité consultatif local, le seul relais des seniors auprès des élus, administrations et services publics. Il est composé de représentants des fédérations nationales de retraités, des professions concernées par l'Action Sanitaire et Sociale, et du Conseil général.

en bref

Téléassistance: la sécurité à domicile



Le dispositif de téléassistance du Conseil général permet aux personnes âgées qui le souhaitent de continuer à vivre seules chez elles en toute sécurité. Son fonctionnement est simple: en cas de problème (chute, malaise...), la personne âgée déclenche un appel vers une centrale d'écoute en appuyant sur une télécommande (médaillon, bracelet) qu'elle peut porter en permanence sur elle. Une fois le signal reçu, le centre d'écoute entre en contact avec la personne afin de connaître les raisons de l'appel. En cas d'urgence ou de non réponse de sa part (due à un malaise, par exemple), le centre d'écoute déclenche l'intervention de secours appropriés.

De plus, les opérateurs peuvent également répondre à toute demande d'information.

Ainsi, près de 9000 Yvelinois bénéficient de ce service de téléassistance qui fonctionne toute l'année et 24 heures sur 24. Pour bénéficier de la téléassistance, il faut d'abord s'assurer que la commune de résidence adhère au dispositif départemental « Yvelines Écoute Assistance ». À titre d'information, seules trois communes des Yvelines n'adhèrent pas à ce dispositif:

- Bullion,
- Goussonville,
- Rochefort-en-Yvelines.

Plus d'infos

Service vie sociale à domicile. Tél.: 0139 07 74 93.



Membre du CODERPA depuis cinq ans, Alain Farges est un retraité qui s'investit. Après une carrière dans le monde de l'agro-alimentaire, cet ancien délégué syndical CFDT suit avec attention les projets médico-sociaux du territoire.

Alain Farges : « Nous avons besoin de services de proximité »

• Quel est le rôle d'un représentant des personnes âgées ?

« C'est un rôle consultatif. Je participe à la conférence de territoire organisé par l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France qui doit permettre d'élaborer le Projet Régional de Santé. Bien sûr, ma vocation principale reste le sujet des personnes âgées mais, dans ce cadre, nous examinons tout ce qui concerne la santé et le médico-social. De l'ambulatorio aux déserts médicaux, tous les sujets sont abordés. Avec une réunion tous les deux mois et des documents de plusieurs centaines de pages à lire, c'est un travail fastidieux. »

• C'est à dire ?

« Nous ne sommes pas médecins et nous avons affaire à des spécialistes. On a parfois l'impression d'être un peu largué mais nous ne manquons pas de formuler nos remarques et nos besoins. Il s'agit de bien définir les priorités. »



Quelles sont ces priorités ?

« Le nombre de personnes âgées va doubler dans quelques années, en particulier dans les Yvelines. D'ici 2040, les Yvelines seront le département le plus vieux d'Ile-de-France, avec autant d'Yvelinois de moins de 20 ans que d'habitants de plus de 60 ans. Pour faciliter le maintien à

domicile, la priorité doit être le développement des services de proximité. Le Conseil général l'a bien compris en mettant en place les Coordinations Gérontologiques Locales (lire page 4). Nous militons aussi pour la création de maisons de santé pluridisciplinaire. »